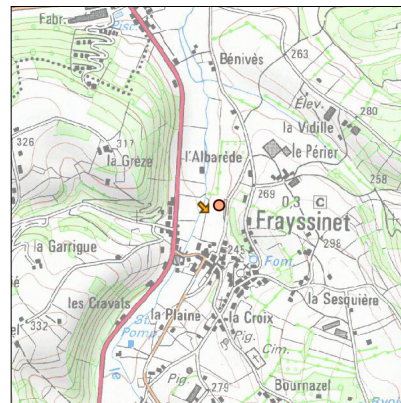
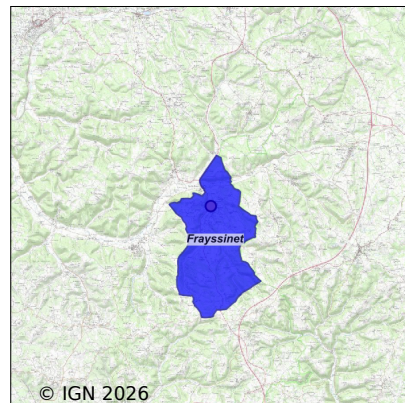


Système d'assainissement 2024

FRAYSSINET

Réseau de type Séparatif



Station : FRAYSSINET

Code Sandre	0546113V001
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNE DE FRAYSSINET
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	juin 2005
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	260 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	15,6 Kg/j
Charge nominale DCO	31,2 Kg/j
Charge nominale MES	23,4 Kg/j
Débit nominal temps sec	39 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Filtres plantés
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	579 759, 6 397 282 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - Le Tirelire

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Frayssinet depuis 2005

Observations SDDE

Système de collecte

Nombre de raccordés :

Données 2023 : nombre total d'abonnés 80 (72 en 2022).

Consommation annuelle d'eau potable des raccordés : 4 999 m³ (4 523 m³ en 2022) ce qui équivaut à environ 82 équivalents habitants (EH) en prenant un coefficient de restitution de 90 %.

Fonctionnement :

Le réseau est sensible aux eaux claires parasites. Pour le moment, l'origine n'est pas déterminée et cela n'occasionne aucune conséquence notable et durable sur le bon fonctionnement des ouvrages de traitement.

Entretien :

Le poste de relevage est entretenu une fois par semaine dans le cadre d'une prestation de service réalisée par la SAUR (convention pour la période de 2022 à 2024). Un hydrocurage est réalisé 1 fois par an. Les refus du dégrilleur sont égouttés, ensachés et évacués avec les ordures ménagères. Un point de déversement existe au poste de relevage qui est équipé d'une téléalarme.

Station d'épuration

Remplissage :

Hydraulique : le suivi hebdomadaire du compteur de bâchées indique en moyenne une charge hydraulique de 128 EH soit 48 % de la capacité nominale de la station.

Organique : 44 % de la capacité nominale en prenant en compte la moyenne des mesures d'autosurveillance, soit environ 118 EH.

Entretien :

Un effort important est porté sur l'entretien des ouvrages et notamment le désherbage des filtres. La couche de boues stockée sur le 1er étage a été égalisée à l'aide d'une mini pelle à l'occasion du faucardage des roseaux. Le carnet d'exploitation est renseigné toutes les semaines.

Fonctionnement :

Les eaux traitées s'infiltrent en fond de fouille du second étage.

Les résultats en sortie du 1er étage sont conformes aux performances attendues et respectent dès cette étape les exigences réglementaires, sauf pour le NTK. Avant complément par le second étage, les rendements sur les MES, la DBO et la DCO sont déjà supérieurs à 91 %.

Sur le second étage, les filtres ne peuvent pas être ennoyés ; bâchés depuis fin novembre 2021 afin de limiter le développement des mauvaises herbes, ils ont été débâchés. La repousse des adventices a repris au détriment du développement des roseaux. Des roseaux pourraient être replantés.

Autosurveillance :

La mesure d'autosurveillance est réalisée tous les 2 ans par le SYDED. Les analyses sont effectuées par un laboratoire indépendant et agréé. Pour l'année 2024, la mesure était jugée représentative du fonctionnement habituel de l'installation.

Impact visible sur le milieu récepteur :

Néant.

Usages sensibles en aval du système d'assainissement :

Néant.

Sous produits

Production théorique :

Sur la base de la charge organique (118 EH), la production de boues est estimée à environ 1,77 m³/an soit 0,531 tonnes de Matières Sèches (ratios utilisés : 15 l/EH/an et 4,5 Kg de MS/EH/an).

Production réelle :

La hauteur de la couche de boues au niveau du 1er étage de FPR est comprise entre 5 et 10 cm suivant les endroits et se trouve principalement autour des points d'alimentation.

Filière d'élimination :

Les boues produites sont stockées et minéralisées sur les filtres depuis la mise en service de la station.

Quantité évacuée :

Aucune extraction de boues réalisée et aucune extraction à prévoir dans l'immédiat. Compte tenu du type de filière en place, afin de financer le curage des boues, il est conseillé de provisionner annuellement environ 600 /an et ceci à compter de la mise en service en 2006.

Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	15,4 m ³ /j	40 %			15,4 m ³ /j	
DBO ₅	7,7 Kg/j	50 %	500 mg/l	90 %	0,8 Kg/j	50 mg/l
DCO	14,3 Kg/j	46 %	930 mg/l	90 %	1,4 Kg/j	93 mg/l
MES	8,3 Kg/j		540 mg/l	90 %	0,8 Kg/j	54 mg/l
NTK	1,8 Kg/j		114 mg/l	65 %	0,6 Kg/j	40 mg/l
PT	0,2 Kg/j		13 mg/l	35 %	0,1 Kg/j	8,5 mg/l

Problèmes rencontrés en 2024

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0546113V001>